Le Journal

de

Saint Lary

2016

EDITO du Maire :

Chers(es) concitoyens(es) et Amis(es),

Dans ce Monde changeant, l'année 2016 qui se termine aura été celle de tous les bouleversements territoriaux avec de forts impacts sur la vie de nos Communes. La notre n'y échappe pas.
Réorganisations des services de l'Etat, créations de grandes Régions et Métropoles, restructurations des Départements avec perte de leur compétence générale, création de grandes Intercommunalités et Offices de Tourisme, suppression de nombreux districts et syndicats, un bouleversement comme jamais, qui fait entrer l'organisation administrative et territoriale dans un monde nouveau.
La strate des Communes se fait avec plus de précautions mais parait tout aussi inéluctable. Nous y réfléchissons avec le plus grand sérieux avec l'idée de « Commune Nouvelle », tant il est vrai que la commune, cellule de base de la Démocratie, la préférée des Français, est porteuse d'attachements et d'affection. Depuis leur création, elles sont pour la première fois à la croisée des chemins. Le pire serait le statut-quo.
Nous ne manquerons pas de vous informer et obtenir votre assentiment pour tous les choix qui seront à faire.
Malgré les difficultés financières que chacune rencontre, la notre continue a avancer, s'équipe, concrétise des projets et réalise ou rénove des équipements. Il y en a de prévus ou à programmer en 2017 et ce bulletin permettra d'en prendre connaissance.
En 2016 notre Commune aura fait la preuve de sa tonicité avec l'appui d'un fort mouvement associatif qui a multiplié les animations et occasions de rencontres.
J'en sais gré à toutes celles et ceux, bénévoles, qui l'animent.

Nous nous retrouverons le SAMEDI 14 JANVIER 2017 à 18h pour en parler de vive voix après avoir échangé des Vœux .

D'ores et déjà BONNES FETES à toutes et à tous.

Nuit de la thermographie :

C'est en partenariat avec l'ADEME et le PNR, où en tant que délégué de ce dernier, Monsieur BENETOUX Fabrice a organisé la nuit de la thermographie et ce afin de sensibiliser les personnes aux économies d'énergie, manifestation entièrement gratuite.
Grand succés rencontré en ce 26 Février 2016 où une vingtaine de personnes préalablement inscrites on pu se rendre compte, via une caméra thermique, des points faibles de leur habitation avec à la clef, les conseils pour solutionner ces problèmes accompagnés d'une présentation des aides gouvernementales ont été débrifés à la salle polyvalente sur rétroprojecteur.
Pour clôre cette soirée, un verre de l'amitié a été partagé autour des produits du parc.

Parc materiel :

L'achat d'un tracteur neuf a été réalisé. En effet, l'ancien montrait des signes de fatique mécanique avancés. C 'est donc équipé d'un outil de travail confortable doté, des dernières sécurités que l'employé communal pourra poursuivre sa mission. Par la même occasion, une épareuse est venu compléter un parc matériel existant tel que balayeuse, godet et étrave.

Indication signalétique :

C'est accompagné des services compétents du conseil départemental et de l'entreprise « Signaux Girod » que le projet imposé par les pouvoirs publics à pu voir le jour.
Assurant un réel confort d'usage afin d'informer et d'optimiser les déplacements de tous, de rendre visibles les atouts de la commune auprès de nos visiteurs et nouveaux arrivants, il a été mis en place une signalétique de differentes couleurs aux abors des voiries.
Pour faciliter le repérage, un contraste existe entre les panneaux. En effet, dès l'entrée dans la commune, on peut y voir les points importants de couleur bleu pour les services administratifs tel que mairie-bibliothèque-cimetière-salle polyvalente et autres couleurs comme le jaune pour les activitées commerciales et artisanales ou encore le rouge pour ce qui concerne l'hébergement et le vert pour les randonnées.

Repas des Ainés :

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le comité des fêtes ont organisé une après-midi autour d'une bonne table à la salle polyvalente.
Une équipe de bénévoles hors de pair s'était retroussé les manches pour préparer ce rendez-vous et le succès fût bien récompensé. Ce fût un grand moment de bonheur partagé. On en redemande et au moment de se séparer, les avis étaient unanimes. A renouveler sans hésitation avec une prochaine édition début Juillet 2017.

Travaux à la voirie Départementale:

On peut se féliciter de l'intervention du conseil départemental qui a réalisé un travail de renforcement de la route à l'aplomb de la rivière au cœur du village pour première tranche. Il est prévu la poursuite des travaux en prolongement jusque devant chez Mr et Mme ESTAQUE Alain. Par la même occasion, le rechaussement de pierres sur le pont sera engagé par les même services.

Oratoire du Seignadet :

Une réfection s'imposait !!! En effet, la couverture et les façades de celui-ci montraient beaucoup de faiblesse. Après débroussaillage, voilà un édifice d'antan relevant la tête doté de son nouveau chapeau en ardoise naturelle de pays. Son habit de parade en pierres rejointées sera fait aux beaux jours.

Picastelle :

La commune a financé la réfection du chemin long d'une cinquantaine de mètres allant chez Madame PAGES Françoise. En effet, celui-ci présentait des signes avancés de détérioration. Un encaillassement en cailloux calcaire concassé a été entrepris et posé par certains élus accompagnés de l'agent communal.

Réunion d'information de la carrière de marbre :

Une réunion explicative s'imposait dans le souci d'éclairer les citoyens sur certaines informations. C'est donc dans le cadre d'une initiative privée que l'entreprise PLO est venue s'expliquer autour d'une assemblée où une forte participation à pû débattre à de la salle polyvalente.
Tout aura été fait dans les règles de l'art puisque tout le monde aura eu l'occasion de s'exprimer en réunion ou sur le cahier de doléances lors de l'enquête publique.
Le commissaire enquêteur a remis son compte rendu favorable puisque 2/3 des citoyens ont eu un avis positif contre 1/3 d'avis négatif.
Le projet est maintenant sur le bureau du Préfet pour décision d'exploiter.

Fête du village :

Moment incontournable de la saison estivale à Saint Lary où la fête du village organisée par le comité des fêtes s'est déroulé les 19 et 20 Août 2016 avec au programme , le vendredi soir un loto à la salle polyvalente suivi, le samedi, d'un concours de pétanque en doublette. C'est sous le chapiteau, que le repas fût partagé accompagné de José et Nicolas, figures emblématiques et sympathiques de notre département. A 23heures, le feu d'artifice fût tiré. Les activitées nocturnes peuvent commencer. Un bon moment de convivialité, comme d'habitude.

Eglise :

Quel programme ambitieux d'entreprendre des travaux dans la sacristie de notre belle Eglise tant le défi est impréssionnant. Des travaux importants tels que le plafond en latties présentant des orifices avec des parties éffondrées. La démolition a été engagée et la mission a continué par la dépose des plâtres muraux avec la mise en œuvre du rejointement des pierres, le tout fût accompli bénévolement par certains membre de l'association des Amis de l'Eglise. L'entreprise Jean-Pierre Barbe a réalisé un plafond en plaque de plâtre. Quelques travaux de remplacement de lames de parquet furent nécessaires afin de rendre tout le confort à la sacristie.
Afin d'inaugurer ce travail, un concert, donné par la Chorale de Couret, a été organisé le dimanche 28 Mai 2016 à 21 heures en l'Eglise suivi d'un verre de l'amitié sur le parvis.

Salon du livre :

L'association des Amis de l'Eglise a organisé, pour sa première édition, un salon du livre ce 18 Septembre 2016 en l'Eglise de Saint Lary dans le cadre des journées du patrimoine.
La marraine était Lucia Bendick, romancière locale des Hameaux d'Augirein, entourée d'une vingtaine d'auteurs aux diversités multiples.
Afin d'animer la journée, c'est assis autour d'une table, plume à la main, qu'un concours de dictée a réuni de nombreux participants. Après ramassage des copies, ces derniers se sont réconfortés autour d'un verre de l'amitié.

Concert Etcheverry :

Voilà un bien beau concert en ce 11 Novembre orchestré par Michel Etcheverry où 190 pesrsonnes ont pris place dans l'Eglise de Saint Lary pour deux heures de prestations musicales.
C'est avec une osmose parfaite avec son public que Michel Etcheverry accompagné de son homme orchestre Michel Launay reprirent des chansons de nos Pyrénées ainsi que du Pays Basque et ont chauffé les cœurs de l'assemblée.
Pour clôturer cet après-midi, l'association des Amis de l'Eglise, organisatrice de cette manifestation, a offert un verre de l'amitié sur le parvis. On peut déjà annoncer la venu de Grégory Turpin, figure de la Bellongue et du Couserans, lors de la prochaine édition le 11 Novembre 2017. Vous serez informés par mail ou par le biai du site internet de la commune dès la mise en vente des places.

Foire de printemps :

Traditionnelle foire artisanale avec vide grenier en ce 8 Mai 2016, organisée par le comité des fêtes. La foire a connu un succès éclatant en cette journée printanière, tant auprès des exposants que des visiteurs. Près de 25 exposants ont participé à l'édition 2016 avec pour objectif de promouvoir le territoire et faire découvrir la qualité et la variété des produits locaux. Preuve que Saint Lary reste une vitrine et que les artisants-commerçants croient toujours à la valorisation des compétences.

Garden party :

C'est sur le parvis de l'église, devant le monument aux morts, que a cérémonie débuta par le traditionnel discours du Maire axé sur les évenements marquants de ce début d'année.
C'est sous un Tivoli que c'est déroulé cette 2ème édition. En effet, les habitants se sont retrouvés autour d'une Auberge Espagnole dans la cadre de la Fête Nationale. Comme d'habitude, c'est dans la joie et la bonne humeur

Jardin public :

Afin de financer l'achat d'une table de ping-pong, il fût organisé un repas le 15 Août 2016 initialement prévu à la Hosque de Couret et qui s'est terminé à la salle polyvalente pour cause de mauvais temps. Les bénéfices ont permis de concrétiser le projet. Le jardin public se voit maintenant doté d'un aire de jeu au côté du terrain de pétanque.

Chapelle :

Deuxième volet de restauration du patrimoine consacré cette fois à la chapelle à l'entrée Est du village. Lourd travail accompli par Jean-Pierre Barbe concernant la réfection des plâtres et corniches ainsi que par Marie-José Hugonie concernant les peintures murales.
Le lambourdage du sol est en cours de réfection et est réalisé par l'entreprise Fernandes. Aux beaux jours, le revêtement de sol sera refait bénévolement, en parquet pin traditionnel par des bénévoles.

Recencement :

Du 19 Janvier au 18 Fevrier 2017 aura lieu le recencement de la population. Madame LAPASSET Sandra sera l'agent recenceur chargée de mission avec pour coordinatrice Madame AMILHAT Marion, secrétaire de mairie de Saint Lary. Le meilleur accueil est à réserver à l'agent recenceur.

Etat civil :

Décès:

Monsieur BARTHE Gilbert décédé le 23 mai 2016 à Saint-Lary

Madame ACAP Etiennette décédée le 10 mars 2016 à Mougins (Alpes-Maritime)

Naissance et Mariage :

Aucun à jour.

Site internet :

C'est parce que devenu obsolète, qu'il à été pris la décision de refaire le site internet de la commune. Après plusieurs devis demandés, il est ressorti le choix de l'entreprise Anthracite située à Béziers et Mr Rigaud, son directeur, nous a fait le site actuellement en ligne beaucoup plus simple d'utilisation et aux illustrations diverses et variées. Je vous invite à vous en rendre compte par vous même à l'adresse suivante :
http://www.saint-lary-ariege-pyrenees.com
Un travail considérable de recherches et de contenu en collaboration avec Messieurs Acap Charles, Albaret Patrick et Benetoux Fabrice, chargés de mission pour cette refonte.

Vous pouvez vous inscrire auprès de Monsieur BENETOUX Fabrice à l'adresse suivante afin d'être informé, par courriel, des évènements marquants sur la commune :
fabrice.benetoux@wanadoo.fr

Compte rendu de la séance du 04 mars 2016

Secrétaire de la séance: ACAP Charles.

Ordre du jour:

- Vote du compte de Gestion et compte administratif 2015.
- Délibération suppression du C.C.A.S
- Agrement des pâtres pour la saison estivale 2016.
- Point sur les ventes et locations
- Point sur les travaux prévus et dossiers en cours
- Site internet
- Informations sur Intercommunalités et communes nouvelles
- Questions diverses

Délibérations du conseil:

Vote du Compte de Gestion (DE_2016_011)
VOTE Pour : 10 Contre: 0 Abstention: 0

Vote du Compte Administratif 2015 de la Commune (DE_2016_013)
VOTE Pour : 10 Contre: 0 Abstention: 0

Affectation du résultat (DE_2016_012)
VOTE Pour : 10 Contre: 0 Abstention: 0

Suppression du C.C.A.S (DE_2016_008)
VOTE Pour : 10 Contre: 0 Abstention: 0 à compter du 1er janvier 2016

Agrement des pâtres pour la saison estivale 2016 (DE_2016_007)
VOTE Pour : 10 Contre: 0 Abstention: 0

Participation à l'emprunt du programme Eclairage Public - Extensions de réseaux B.T. 2014-2015 EP Les Bantines contracté auprès de la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées. (DE_2016_009)
VOTE Pour : 10 Contre: 0 Abstention: 0

Point sur les ventes et les locations

- Ecole de Rouech vendu à Mr et Mme BEGUERIA . Le sous seing a été signé chez le notaire. Il reste à signer l'acte définitif. L'école a été vendu pour 80 000€
- T 5 (au dessus de la salle polyvalente), en attente de réponse après visite.
- RDC ancien presbytère Toujours libre. Annonce remise sur le "Bon coin" à 430€ / mois.
- Location Ecole Autrech arrêté au 31/03/2016 sur demande du locataire.
- Mise en vente de l'école d'Autrech, Accord du Conseil Municipal mise en vente entre 80 à 90 000€.

Point sur les travaux prévus et dossier en cours

- Demande de la mise en place d'un point lumineux entre l'hôtel et la passerelle du Courdet pour éclairer le chemin du Courdet.
- Accord pour diagnostic d'accessibilité par le bureau d'étude. Coût de l'étude 1 152€
- Chapelle à terminer : plâtre et peinture - Entreprise BARBE contactée pour un devis de plâtrerie et Marie-José pour la peinture.
- Demande de subvention pour les façades de la mairie et salle polyvalente en attente de notification.
-Rupture de la murette pour l'accès à la sacristie, sera faite par l'ouvrier communal.
-Route Coume de Vengue ; Talus face à chez " Pepe"" à renforcer - A faire au printemps.
- Oratoire du Segnadet à Anos : Refaire le rejointement sera fait par l'employé communal.
- Rue " Carrere de Naou" : revêtement dégradé, sera refait en Juin.

Site Internet

Etude de différentes propositions piloté par Patrice Albaret.
Demander un rendez-vous avec " BLEUANTHRACITE". Monsieur ALBARET négociera ce rendez-vous.

Informations sur l'Intercommunalités et Communes Nouvelles

- L'Intercommunalité regroupement des Communautés de Communes du Couserans sera effective et définitive le 1/01/2017.

- La Commune Nouvelle regrouperait toutes les communes de la Bellongue. Réunion organisée courant février 2016, laisse comprendre que les différentes communes seraient favorables à cette idée.

QUESTIONS DIVERSES :
Paiement des honoraires de Madame SOULA Architecte - Accessibilité

Projet d'étude (réalisation d'un état des lieux, sous forme de diagnostic et l'élaboration du dossier Ad'Ap (Agenda d'accessibilité programmée) par Madame SOULA. Coût 1152€

Contribution au projet de la Cabanne du Col de Laraing

- Demande d'aide parvenue par la Fédération Pastorale de l'Ariège. Avis négatif du Conseil Municipal.

Aménagement du jardin derrière l'Eglise

La murette sera coupée sur 1 mètre environ afin de créer un accès à la sacristie de l'Eglise.

Indemnités du Maire

Les indemnités doivent être portées au maximum de l'indice brut 1015 par la loi. Monsieur le Maire est défavorable. Il propose un étalement à hauteur de 10 % jusqu'en 2020. Accepté par le Conseil Municipal.

Compte rendu de la séance du 17 juin 2016

Secrétaire de la séance: Monsieur ACAP Charles

Ordre du jour:

Délibérations :

- Décision de validation du périmètre des Communautés de Communes du Couserans
- Création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe
- Achat tracteur communal
- Recrutement d'un agent recenseur
- Ventes, cessions et locations
- Point sur les Travaux
- Site internet
- Autorisation de création d'une carrière de marbre

Questions diverses

Délibérations du conseil:

Décision de validation du pérmiètre des Communatés de Communes du Couserans

Accepté à l 'unanimité

Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1 ère classe (DE_2016_029)

Accepté à l'unanimité

Contrat de prêt AGILOR - Crédit Agricole - Achat Tacteur SAME (DE_2016_030)

Monsieur le Maire rappelle que pour financer l'achat du Tracteur SAME et après négociation avec les établissements SA BABOULET, il est convenu de faire établir un contrat de prêt "AGILOR", en partenariat avec le Crédit Agricole.

Accepté à l'unanimité

Annulation de la facture d'eau de Madame FOSTIER (DE_2016_031)

Monsieur le Maire rappelle qu'en été 2015, Madame FOSTIER Murielle était locataire saisonnière de l'appartement en rez de chaussé du Presbytère,

Précise que pour chaque location la commune demande le remboursement des factures d'eau des locataires, pour Madame FOSTIER la facture d'eau s'éleve à 191.24€ pour 3 mois.

Madame FOSITER a demandé une révision de la facture d'eau concernant la consommation sur la période de 3 mois d'utilisation du gîte communal.

Accepté à l'unanimité

Admission en non-valeur Monsieur SOKOL (DE_2016_032)

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur l'admission en non-valeur de la créance irrécouvrable présentée par Madame le Receveur Municipal pour un montant de 60€ Monsieur SOKOL.

La somme dont il s'agit n'ayant pas été recouverte malgré toutes les procédures employées, il convient pour régulariser la comptabilité communale de l'admettre en non-valeur.

Accepté à l'unanimité

Vente du Tracteur Communal DE_2016_037

Vente de l'ancien Tracteur SAME Explore 90 - 5000H avec relevage avant chargeur frontal Agra, le Pelican pour la somme de 20 000€ TTC à l'entreprise Baboulet.

Accepté à l'unanimité

RECRUTEMENT D'UN AGENT RECENSEUR

Du 19 janvier 2017 au 18 février 2017, il y aura le recensement de la population Mme LAPASSET Sandra sera l'agent recenseur qui passera dans chaque maison de la commune, Mme AMILHAT Marion (secrétaire de la mairie) sera la coordonatrice.

VENTES CESSIONS LOCATIONS

La commune a vendu la parcellle A 548 dans le village à Mr PUJOS et Mme GILOT. Cette parcelle avait été acheté en 2014, avec les parcelle A 491 et B 148 pour la somme de 300€

L'Ecole de Rouech a été vendu le 20 mai 2016 à Mr et Mme BEIGUEIRA pour la somme de 80 000€.

L'Ecole d'Autrech est mise en vente pour 80 000€.

Le logement F5 au dessus de la salle des fêtes a été loué le 15 avril 2016, à Mme MARQUET.

Le rez de chaussé du Presbytère est loué à l'année à Monsieur VERODA.

Départ de Mme CEP - 1ere étage du Presbytère, l'appartement sera mis à la location à partir du 1er septembre 2016.

Ecole des Bantines loué à Mr CORNU, les portes d'entrées sont à changer, devis de 7 000€. Une porte sera changée cette année, la deuxième l'année prochaine.

Les biens de DUBUC Julien ont été acheté par la commune et seront revendu à Monsieur BONZOM Gérard à prix coutant.

Compte rendu de la séance du 19 septembre 2016

Secrétaire de la séance: ACAP Charles

Ordre du jour:
- Point sur les Travaux réalisés ou à programmer
- Clocher Eglise : souscription Publique
- Point sur le nouveau site internet
- Cessions de Terrain à particuliers et locations
- Nom de l'Intercommunalité Couserans - Point sur la Commune Nouvelle et Fusion des OT
- Questions diverses

Accessibilite dossier Ad'Ap (DE 2016 042)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les obligations de la commune en matière d'accessibilité des établissements recevant du public.

L'Article 3 de l'Ordonnance N°2014-1090 du 26/9/2014 insère l'article L 111-7-5 dans le Code de la Construction et de l'Habitation: le propriétaire ou l'exploitant d'un établissement recevant du public qui ne répond pas au 31 décembre 2014 aux exigences d'accessibilité définies à l'article L 111-7-3 élabore un Agenda d'Accessibilité Programmée.

Il a été rédigé par la commission communale en collaboration avec l'Agence d'Architecture MCS Mme Marie-Claude SOULA sise 9 Place de la gare 09130 LE FOSSAT.

Le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de déposer ce dossier auprès de Madame la Préfete de l'Ariège.

Il invite le conseil à se prononcer et après avoir délibéré, le conseil municipal (9voix pour)

Autorise Monsieur le Maire à déposer l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour les établissements recevant du public de la commune auprès de Madame la Préfete de l'Ariège.

Point sur les travaux réalisés ou à programmer

Chapelle : Peinture terminée, Menuiserie changée.
Reste à réaliser :
- plancher c'est à dire pose de liteau par l'Ets Fernandez et d'un parquet en pin, posé gracieusment par des bénévoles.
- la grille extérieure sera repeinte.

Rte Coume de Vengue : Travaux vont débuter semaine procahine 8 à 10 jours de travail.

Façade ancienne école - Mairie : Sarl PENEDO retenu pour la qualité du travail présenté. travaux prévu pour le printemps 2017.

Goudronnae Carrère de Naou : A prévoir après les travaux électrique du SDE 09 (dissimulation des fils aériens).

Clocher Eglise : souscription Publique

Prévoir les travaux du clocher (piquage d'enduit, rejointoiement et sablage des pierres ...)et la souscription publique
Conseil Municipal est d'accord pour lancer la souscritpion publique.

Point sur le nouveau site Internet

Fournir à Bleu Anthracite les derniers documents demandés pour terminer le site.

Cessions de terrain à particuliers et locations

- Cession de Terrain ABADENS aux Bantines - Accord Mairie, voir le Conseil Départemental et Mr ABADENS.
Mise en place de 2 places de Parking entre le ruisseau et la route.

- Vente deux petites parcelles devant chez ESTAQUE Joel motivé par le désir de l'embelissement du quartier prix voté par le Conseil Municipal 100€.

- Locations : tous les logements sont actuellement loués. Ce qui rapporte à la commune 25 000€ par an.

- Mise en vente de l'Ecole d'Autrech mettre une annonce sur internet pour un prix de 70 000€.

Nom de l'Intercommunalité Couserans - Point sur la Nouvelle Commune-Fusion des OT

- Nom de l'Intercommunalité du Couserans : Choix du nom retenu COUSERANS PYRENEES nom préféré du Conseil Municipal.

- Commune nouvelle : à l'étude par une réunion des maires d'un côté Haute Bellongue et autre côté Basse Bellongue. L'année 2017 sera une année d'information et l'année 2018 ou 2019 pour une mise en oeuvre si le projet aboutit.

- Office du Tourisme la fusion est prévu pour le 1er Janvier 2017. 1 seul Office pour tout le Couserans.

Questions diverses

L'enquête publique relative à l'ouverture de la carrière de Marbre a été prolongée d'une semaine jusqu'au 23/09/2016.

SDE 09 : Effacement BT Village

Convention pour le déneigement des Routes - Hameaux d'Autrech et de Rouech

- La DDT nous propose une convention pour que la commune déneige les routes départementales n°57 et 157 Hameaux d'Autrech et de Rouech. Le Conseil Municipal est d'accord pour signer cette convention.

Compte rendu de la séance du 03 décembre 2016

Secrétaire de la séance: Monsieur ACAP Charles

Ordre du jour:

- Point sur les travaux realisés et à prévoir
- Point sur les ventes et locations
- Avancement du site internet ; signalétique locale
- Information sur les évolutions territoriales : Communauté de Communes, Office du Tourisme, Communes Nouvelles
- Travaux en Régie 2016
- Indemnités des élus
- Décisions modificatives

- Questions diverses.

Point sur les travaux realisés et à prévoir

- Chapelle : la peinture est terminée, l'achat du parquet en pin sans noeud est en cours et sera posé au printemps par des bénévoles. Il reste à faire la peinture de la grille et la fermeture avec aération à étudier.

- Eglise :

- Route de Coume de Vengue : Il a fallu 100 tonnes de cailloux et 15m3 de béton pour réparer l'éffondrement de la chaussée dans la traversée de COUME DE VENGUE. Explication technique justifie la présence des cailloux au ras de la partie goudronnée.

- Pont de Caou de Qué : Demande d'autorisation à la Police des Eaux.

-TRavaux à la voirie : Prévision Route des Illous et Mériga.

- Salle Polyvalente et Mairie : Rejointement des façades, nous avons reçu un nouveau devis, il faudra refaire une demande de subvention relative au nouveau devis pour la DETR et le FDAL.

-Elise / Clocher : Rejointement devis de 25 000€, proposition d'ouverture de souscription publique pour le financement. Dossier préparé en 2017 pour réalisation en 2018.

- Point sur les ventes et locations

- Ecole d'Autrech :beaucoup de contact mais sans suite jusqu'à ce jour.
Faire des devis pour estimer le montant des rénovations pour d'éventuels acheteurs.

- Vente parcelle Bantines à Monsieur ABADENS réglé par acte administratif par le Conseil Départemental.

- Vente parcelles en bord de rivière en cours à Monsieur ESTAQUE Joel.

- Location : le T3 au dessus de la salle est libéré depuis le 1er decembre 2016. Une annonce est sur le "bon coin" et sur le site communal.

- Avancement du site internet ; signalétique locale

SITE INTERNET
Terminé et Fonctionnel. Très belle réalisation d'un site moderne et interactif.
Le site sera régulièrement alimenté par Fabrice BENETOUX.

Adresse pour consultation du site : http://www.saint-lary-ariege-pyrenees.com/

SIGNALETIQUE LOCALE

Mise en place de 2 points de signalétique supplémentaires pour les commerces du village. (A mettre en place aux entrées de village). Affaire pilotée et prise en charge par le PNR.

DVD

Création d'un DVD pour valorisation du patrimoine mémorial de Saint-Lary et Portet d'Aspet. Témoignages du passé par les anciens de Portet et Saint-Lary. Coût 800euros

Accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal

- Indemnités des élus

Les indemnités seront ramenées à ce qu'elles étaient avant l'augmentation du 1er janvier 2016 soit 7% de l'incide brut 1015 pour le Maire et 3.5% de l'indice brut 1015 pour l'adjoint.

- Décisions modificatives

Reprise du résultat du budget du CCAS suite à sa dissolution.
Vote des crédits supplémentaires pour le remboursement du Prêt relais Logements sociaux et la Taxe d'habitation.

Accepté à l'unanimité par leconseil Municipal

- Recensement de la population 2017

L'agent recenseur sera Madame LAPASSET Sandra. Le recensement se fera du 19 janvier 2017 au 18 février 2017. Meilleur accueil à réserver à l'agent recenseur.

- Marbrière de Rouech

Résultat de l'enquête publique, 2/3 favorables et 1/3 défavorable. A ce jour le dossier est dans les mains de la Préfète qui décidera dans un délai de 3 mois.

- Nouvelle Association à Saint-Lary.

"Protégeons la Haute Bellongue". Siège social de l'Association à Rouech - Le Bessadau.